

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 48 (1907), p. 389-396

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1907__48__389_0

© Société de statistique de Paris, 1907, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 12 — DÉCEMBRE 1907

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 1907

SOMMAIRE. — Adoption du procès-verbal de la séance du 16 octobre 1907, après rectification. — Nécrologie : MM. Toussaint Loua et Turquan. — Nomination définitive d'un membre correspondant. — Présentation de quatre membres titulaires. — Propositions du conseil concernant le renouvellement partiel du bureau et du conseil pour 1908. — Correspondance. — Présentation d'ouvrages par M. le Secrétaire général. — Rapport sur le prix Bourdin par M. Cheysson. — Communication sur le salaire des ouvriers des mines de charbons en France, par M. F. Simiand; discussion : MM. Cheysson, March.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. MARCH, président.

M. le PRÉSIDENT met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 16 octobre, après rectification demandée par M. de Foville (*). Le procès-verbal est adopté.

M. le Président annonce ensuite le décès de M. Toussaint Loua et s'exprime en ces termes :

« Depuis notre dernière réunion, la Société de statistique a perdu le doyen de ses membres parisiens : M. Loua, secrétaire général honoraire de la Société, qui s'est éteint dans sa quatre-vingt-quatrième année d'âge.

« Par une triste coïncidence, nous enregistrons cet événement dans la séance où la médaille Bourdin va de nouveau être décernée. Or, il y a trois ans, c'est à Loua, qu'unaniment, nous avons attribué cette médaille et M. Cheysson a rappelé alors les éminents services de notre regretté confrère, la masse de ses travaux, son dévouement à la Société durant les vingt années de son secrétariat effectif (1872-1892).

« Plusieurs d'entre nous l'ont accompagné une dernière fois. En exprimant au président ses regrets de n'avoir pu se joindre à lui, M. Levasseur a rappelé les qualités de notre confrère, son activité, sa conscience, son dévouement à la statistique et à notre Société.

« Nous compléterons ici l'hommage qui lui a été rendu au moment de ses obsèques en inscrivant au procès-verbal l'expression de nos profonds regrets.

« De plus, nous avons à regretter le décès de M. Turquan, le successeur de M. Toussaint Loua au Ministère du commerce et qui, par une nouvelle et triste coïncidence, a été inhumé le même jour que notre ancien secrétaire général. Vous vous associerez tous, Messieurs, au dernier hommage que je rends à M. Turquan pour ses travaux statistiques. »

M. le Président met aux voix l'élection, au titre de *membre correspondant*, de M. GOLICHAMBAROFF, présenté dans la dernière séance. Cette élection est ratifiée à l'unanimité.

Il présente ensuite les candidatures de MM. : D'EICHTAL (Eugène), membre de l'Institut, 144, boulevard Malesherbes, présenté par MM. Levasseur et de Foville ;

(*) Voir Errata, p. 420

FAVRE (Jean), membre de la Société d'économie politique, 121, boulevard Exelmans, présenté par MM. Neymarck et Fléchet; BOURDOIS, chef de bureau à la direction du travail, présenté par MM. Fontaine (Arthur) et March; DELANNEY, directeur général des douanes, présenté par MM. Payelle et Fernand Faure.

Conformément aux règlements, il sera statué sur ces présentations à la prochaine séance.

Les élections au conseil pour 1908 devant avoir lieu dans la séance de décembre, M. le Président indique les noms des candidats proposés par le conseil :

Président pour 1908 : M. DELATOUR ; *vice-président pour trois ans* : M. VASSILLIÈRE (Léon) ; *membres du conseil pour trois ans* : MM. YVERNÈS (Maurice) et HUBER.

Il donne ensuite la parole à M. le Secrétaire général pour la lecture de la correspondance et la présentation des ouvrages.

M. FLÉCHET annonce que le prochain congrès des sociétés savantes aura lieu le 21 avril 1908 à la Sorbonne et il énumère les questions diverses qui y seront traitées se rapportant plus particulièrement à la statistique.

M. le Secrétaire général donne lecture de la liste des livres et publications diverses reçus depuis la dernière séance et dont on trouvera la nomenclature et les indications bibliographiques page 421 du présent Bulletin.

L'ordre du jour appelle la lecture du rapport de M. Cheysson au nom de la commission d'attribution du prix Bourdin. On trouvera ce rapport *in extenso* page 392.

M. CHEYSSON rappelle d'abord l'historique du prix Bourdin et saisit cette occasion pour rendre un hommage ému à la mémoire de M. Toussaint Loua, notre secrétaire général honoraire et dernier titulaire de ce prix, de M. des Essars, un de nos anciens présidents, qui l'avait précédé comme lauréat du même prix, et de M. Turquan, successeur de M. Loua comme chef de bureau de la statistique générale de France et décédé, comme on vient de le dire, presque à la même heure.

Il énumère ensuite la valeur des travaux récompensés (travaux publiés dans notre Journal pendant la période 1904-1905-1906) et conclut en disant que la commission et le conseil se sont ralliés, pour le prix Bourdin à décerner, sur le nom de notre collègue M. Paul Meuriot, professeur au lycée Lakanal.

La Société ratifie ce choix par des applaudissements et M. le Président remercie M. Cheysson de son lumineux et intéressant rapport qui sait si bien mettre en valeur et discuter les titres divers des auteurs d'articles de notre Journal.

L'ordre du jour appelle ensuite la communication de M. François SIMIAND sur *le salaire des ouvriers des mines de charbon en France*.

L'auteur a mis à profit la statistique de l'industrie minérale qui, publiée depuis plus de cinquante ans, lui a permis d'induire d'une longue suite d'observations des résultats importants au point de vue du salaire proprement dit, de pénétrer intimement dans les éléments du salaire, et d'en déterminer ainsi les relations avec divers facteurs dont la variation est concomitante ou discordante, tels que la production moyenne, le prix de vente, etc.

M. Simiand a consulté de plus d'autres éléments d'information : enquêtes, monographies, etc. Il commence par définir les diverses notions qu'il étudiera par la suite et indique que, pour éliminer les erreurs d'observation qu'on peut présumer constantes, il a ramené toutes ses données à des valeurs relatives, à des pourcentages calculés sur les données d'une année (1892).

Les divers tableaux numériques, traduits en tableaux graphiques, présentent les variations comparées des notions définies plus haut : production moyenne par journée, coût moyen de la main-d'œuvre par tonne, prix de vente de la tonne, valeur produite par journée d'ouvrier, salaire moyen journalier, etc.

M. Simiand montre à l'aide des graphiques les rapports de ces variations entre elles ; et ces rapports apparaissent non seulement dans la comparaison des chiffres moyens généraux, mais encore dans les moyennes distinctes particulières aux grands bassins miniers de la Loire, du Nord et du Pas-de-Calais.

A une hausse du prix de vente, correspond une hausse du coût de la main-d'œuvre, une hausse du salaire par jour (celle-ci moindre que la précédente) et un abaissement de la production moyenne journalière.

Au contraire, en cas de baisse du prix de vente, il y a baisse du coût de la main-d'œuvre, mais stabilisation, au moins relative, du salaire journalier, avec une élévation de la production moyenne.

La régularité de ces relations entre ces diverses quantités a permis à M. Simiand de découvrir des erreurs dans les chiffres de la statistique.

Passant ensuite à la critique de ces résultats et à la recherche des causes, M. Simiand étudie le jeu complexe d'actions et de réactions, ouvrières et patronales, qui paraissent rendre compte des phénomènes constatés, en analysant divers ordres de faits : poussées ouvrières et résistances patronales, variations de l'effort ouvrier et de l'effort patronal, changements dans l'organisation du travail, développement du machinisme. Sur ce point, notamment, il montre que le rapport du nombre chevaux-vapeur au nombre des ouvriers, qu'il appelle *indice de machinisme*, s'élève en baisse de prix alors que, en hausse de prix, il reste constant ou même baisse.

La conclusion à tirer serait, suivant lui, que ces divers phénomènes s'expliquent par quatre tendances tant ouvrières que patronales : tendance à conserver le même gain, tendance à ne pas augmenter l'effort, tendance à augmenter le gain, tendance à diminuer l'effort.

Ces quatre tendances classées dans cet ordre sont telles que, dans tout sujet économique, chacune d'elles est plus forte que la suivante et se trouve d'abord satisfaite. Et d'autre part, entre les patrons et les ouvriers, il y aurait équivalence entre les tendances de même rang.

Enfin, M. Simiand indique, dans une dernière partie de son travail, diverses applications de son étude, par exemple, touchant les modes d'établissement du salaire, les grèves, le rapport du bénéfice et du salaire et montre que ces diverses questions se trouvent singulièrement éclairées par les considérations précédentes.

Ces questions sont d'ailleurs traitées complètement dans le livre qu'il a publié dernièrement, intitulé : *Le Salaire des ouvriers des mines de charbon* (1).

M. le PRÉSIDENT remercie vivement M. Simiand de son remarquable et intéressant travail et dit que sa discussion pourrait être utilement jointe à celle du travail de M. Cadoux sur les salaires lu dans la séance du 16 octobre (2) : il propose de remettre cette discussion complète en janvier, mais il demande à M. Cheysson s'il n'a pas quelques observations à présenter dès maintenant.

M. CHEYSSON félicite M. Simiand de sa substantielle communication, et il aurait hésité à la discuter au pied levé, sans la provocation aimable de M. le Président. Il se bornera donc à indiquer ses premières réflexions en entendant la lecture de ce remarquable travail, sauf à y revenir ultérieurement, quand le texte aura paru au Journal de la Société. Il rappelle d'ailleurs qu'il a publié lui-même dans l'*Album de statistique graphique* du Ministère des travaux publics plusieurs planches consacrées à l'étude des salaires, notamment des ouvriers mineurs anglais et français et qu'il en avait déduit des conclusions, qu'il serait intéressant de rapprocher de celles de M. Simiand.

Il partage l'avis de ce dernier relativement à la dépression exercée par la hausse des salaires sur la production moyenne journalière de la main-d'œuvre. M. Ledoux, ingénieur conseil d'Anzin a, depuis longtemps déjà, signalé cette influence où il voit une des causes principales qui expliquent l'insuccès de l'*Échelle mobile*.

L'outillage mécanique d'une usine, à un moment donné, présente une certaine consistance, qui ne peut suivre les fluctuations rapides des prix. Les variations de l'*indice de machinisme* supposeraient donc que l'effectif des ouvriers en subit de correspondantes, ce qui se concilie mal avec la pratique des usines, où cet effectif reste presque constant.

(1) Chez Cornély, 101, rue de Vaugirard.

(2) Voir le numéro de novembre, page 350, et le présent numéro, page 409.

Indépendamment des éléments analysés par M. Simiand, M. Cheysson aurait voulu voir apparaître dans ses recherches l'influence des lois ouvrières sur les syndicats, les grèves, et celle du suffrage universel, en un mot de la démocratie, qui ne peut pas — semble-t-il *a priori* — ne pas avoir exercé une répercussion appréciable sur le taux des salaires.

A l'appui de cette opinion, M. Cheysson cite les belles études de M. Harzé sur l'industrie minière belge, d'où il résulte qu'en trente-quatre ans, de 1861 à 1895, la part proportionnelle de l'exploitant par rapport à celle de l'ouvrier dans la valeur produite aurait baissé de 60 %.

M. SIMIAND répond que l'indice de machinisme, étant un rapport, peut diminuer sans que le nombre de chevaux-vapeur diminue lui-même absolument : ce qu'il a dit, c'est que ce rapport ne croît pas ou même baisse lorsqu'il y a hausse du prix et baisse de la production moyenne, mais qu'il croît en baisse de prix et lorsque hausse la production moyenne. Relativement à l'influence des lois ouvrières, il pense que leur action s'est bornée à permettre aux ouvriers de mieux formuler, de mieux préciser leurs tendances. Ils ont, grâce aux syndicats, une cohésion et une sûreté de direction qui leur permet d'exercer plus exactement leur action, mais cette action n'est pas autre.

Il connaît d'ailleurs les travaux de M. Harzé et ils sont en parfaite concordance avec les résultats qu'il a indiqués.

En ce qui concerne l'échelle mobile, dont il n'avait pas parlé, M. Simiand montre qu'elle n'est plus usitée que dans deux bassins houillers anglais et qu'elle paraît avoir échoué. Il n'a pas pris parti dans la question du minimum de salaire : il s'est contenté d'exposer des faits et d'en indiquer l'explication.

M. le PRÉSIDENT, avant de clore la discussion qui, comme il l'a dit, sera reprise ultérieurement, fait remarquer que, dans l'ensemble, les conclusions de M. Simiand sont conformes à celles que l'on a l'habitude de rencontrer dans la théorie du *Standard of life* américain. Il y aurait grand intérêt à dégager effectivement l'influence des lois sociales et à examiner les tendances diverses patronales ou ouvrières avant et après la promulgation des lois qui ont touché les industries minières.

M. Simiand demande à ajouter un mot à ce propos. Il pense que les tendances qu'il a indiquées se sont manifestées également avant et après ces lois ; il croit que si la législation a eu une influence, elle a été de diminuer l'imprécision des actions ouvrières et il en verrait un indice dans la régularité plus grande, depuis une vingtaine d'années, des variations des courbes qu'il a mises sous les yeux de la Société, tandis qu'antérieurement à cette période, cette régularité était moins nette.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire général,
E. FLÉCHEY.

Le Président.
L. MARCH.

II

Annexe au procès-verbal de la séance du 20 novembre 1907

RAPPORT SUR LE PRIX BOURDIN

PAR M. E. CHEYSSON, ancien Président de la Société de statistique de Paris,
Membre de l'Institut.

MESSIEURS,

Il y a vingt et un ans, notre ancien président M. Bourdin fondait un prix triennal, destiné à récompenser le meilleur des articles parus au Journal de la Société pendant chaque période de trois ans, prix beaucoup moins important par sa valeur pécuniaire que par sa valeur morale et par la haute estime qu'y attache le monde de la statistique.

Nous arrivons à la septième échéance de ce prix et c'est encore moi qui viens vous rendre compte des décisions du jury et du conseil pour son attribution.

Il n'a pas tenu à moi que cette tâche ne fût dévolue à un nouveau rapporteur. Depuis quelque temps déjà et surtout lors du dernier concours, j'insistais sur votre imprudence à me maintenir en fonctions et sur la nécessité de recourir à quelque autre de nos collègues, qui aurait mis au service de ce travail la fraîcheur de ses impressions et l'originalité de ses aperçus. Même quand on est Aristide, on fatigue à la longue son entourage à force d'être obstinément juste. Qu'est-ce donc, quand au lieu de la justice et de la vertu, dont il peut être à la rigueur permis de ne pas se lasser, il s'agit d'un compte rendu dont le cadre aurait besoin d'être rajeuni chaque fois, sous peine de l'uniformité qui engendre l'ennui !

L'Académie française renouvelle chaque année le rapporteur du prix Montyon; vous auriez dû sagement imiter cet exemple pour le prix Bourdin. Vous ne l'avez pas voulu malgré mes instances réitérées et vous m'avez forcé la main, en faisant appel à mon vieux dévouement à la Société et à ma vive amitié pour nos collègues du conseil. Que faire en présence de pareils arguments ? Il ne me restait qu'à m'incliner et c'est ainsi que, pour la septième fois, j'ai le grand honneur, cette année encore, d'être le rapporteur du prix Bourdin.

Avant de commencer ce rapport, auquel m'a condamné votre affectueuse confiance dont je suis profondément touché, permettez-moi de saluer la mémoire d'un des nôtres, un de nos plus fidèles amis, qui vient de disparaître et qu'il y a quelques jours à peine, nous conduisions à sa dernière demeure : je veux parler de M. Toussaint Loua.

C'est lui qui avait obtenu le prix Bourdin lors du dernier concours et je vous demande de reproduire ici, pour le déposer comme un hommage sur sa tombe, le passage de mon rapport qui le concernait et que je vous lisais il y a trois ans, le 21 décembre 1904, dans notre séance, à la suite d'un banquet, organisé en l'honneur de notre lauréat de la médaille Bourdin :

« Le jury, vous disais-je alors, a saisi avec joie l'occasion qu'il guettait de manifester les sentiments de la Société envers celui qui a tenu son gouvernail en qualité de secrétaire général de 1872 à 1892.

« M. Toussaint Loua succédait à M. Legoyt, qui lui léguait un héritage difficile. Chef du bureau de la statistique au Ministère du commerce, statisticien laborieux et consciencieux, il a dirigé les publications de ce Ministère, qui ont frayé la voie à celles de l'Office du travail. On doit surtout signaler sa *Statistique de la France* et son *Annuaire statistique*, ce précieux instrument de travail qui condense sous un format commode les principales données numériques éparses dans plus de cent volumes.

« Son article de 1903 aurait peut-être été un peu frêle pour y suspendre le prix Bourdin, si nous n'avions évoqué, pour lui faire cortège, les deux cent trente-cinq articles que son auteur a semés à pleines mains, de 1864 à 1894, avec la prodigalité d'un nabab qui sait son trésor inépuisable. Il a été pendant trente ans le fournisseur fécond de notre Journal et l'on est émerveillé, en parcourant ces nombreux articles, de la variété de ses connaissances et de la souplesse de sa plume, qui s'adaptait aux sujets les plus divers.

« Du moment où le prix Bourdin doit récompenser les services rendus à notre Revue, personne assurément n'en est plus digne que notre ami.

« Si l'on ajoute que, comme secrétaire général, il a été pendant vingt ans la cheville ouvrière de la Société, qu'il l'a aidée à franchir les crises dont aucune existence, celle des associations comme celle des individus, ne peut être exempte; si l'on se rappelle qu'il a toujours été un collègue aimable et sûr, ignorant l'envie, applaudissant aux succès des autres sans récriminer contre le sort, acceptant la retraite avec une bonne grâce souriante, et restant toujours attaché par le cœur et par les souvenirs d'autrefois à cette Société dont il est l'un des doyens aimés et respectés,

— vous comprendrez que, malgré les mérites éclatants des autres auteurs, auxquels j'ai fait une rapide allusion, votre jury se soit décidé pour lui attribuer le prix Bourdin.

« Nous avons la conviction que la Société de statistique voudra bien ratifier ce verdict, qui est à la fois un acte de justice et de reconnaissance envers un de ceux qui l'ont le plus longuement et le plus fidèlement servie. »

Cette manifestation de la Société avait profondément ému notre vieil ami, qui, même longtemps après, ne pouvait en parler sans attendrissement. Nous eûmes bien raison de lui rendre alors cet hommage si mérité ; car, si nous l'avions ajourné au concours actuel, nous serions arrivés trop tard. Nous avons pu du moins procurer à ses derniers jours cette joie de se sentir apprécié, aimé de ses anciens collaborateurs, qui n'oublieront jamais sa bonne et aimable figure et les services qu'il a, dans sa longue vie, rendus à la statistique en général et à notre Société en particulier.

Puisque j'ai commencé à m'engager sur ce terrain nécrologique, permettez-moi d'y faire un pas de plus pour exprimer le regret que ne peut manquer d'inspirer aux amis de notre science la disparition d'un autre vaillant travailleur, M. Victor Turquan, dont un billet de faire-part m'annonçait aujourd'hui même la mort. Dans notre séance de juin dernier, il y a six mois, il nous communiquait encore une note sur « le traitement des percepteurs ». Il a été emporté, en même temps que son ancien chef M. Loua, après avoir beaucoup produit, mais à un âge qui nous autorisait à espérer encore de lui une longue et fructueuse période d'activité.

Enfin, dans ce funèbre inventaire, — et ce n'est pas ma faute, mais celle de la mort qui nous a frappés à coups redoublés, — je ne puis pas ne pas évoquer le souvenir de M. Pierre des Essars. Lui aussi a été un de nos lauréats du prix Bourdin et l'un de nos présidents. Il a été enlevé dans la force de l'âge — il n'avait que cinquante-deux ans — à l'affection de sa famille et à celle des nombreux amis qu'il comptait parmi nous. Nous avons joui pendant vingt-cinq ans de sa précieuse collaboration et du charme personnel de son commerce. Outre ses nombreux et remarquables articles originaux, il nous a, fidèlement et jusqu'au dernier jour, fourni sa *Chronique des banques*, qui était si justement appréciée dans le monde financier. Bien qu'au moment de sa mort un hommage solennel ait été rendu à sa mémoire par notre Société, il a semblé au jury que nous devons consigner, dans le rapport sur la période au cours de laquelle nous avons eu le chagrin de le perdre, nos regrets affectueux envers l'ancien lauréat du prix Bourdin et envers l'ami dévoué de notre Société.

Après avoir rempli ce devoir envers ceux que nous avons perdus, j'arrive à celui qui nous incombe vis-à-vis des collaborateurs du Journal, ceux-ci, Dieu merci ! bien vivants et en pleine vigueur de production.

La période de trois années sur laquelle portait notre examen s'étend de 1904 à 1906. Elle correspond à une masse imposante de travaux, dont vous pourrez vous donner une première idée par les chiffres suivants :

Nos trois volumes comprennent 1 296 pages qui, eu égard à leur format et à leur caractère typographique, équivalent au moins à 2 000 pages d'un grand in-octavo ou à la matière de quatre gros volumes de plus de 500 pages.

Le nombre des articles insérés dans ces trois volumes est de 165 et celui des auteurs de 35, ce qui représente pour chacun d'eux une moyenne de 4 à 5 articles.

Nous constatons avec un certain regret que, sauf quatre à cinq nouvelles recrues, ce sont toujours les mêmes noms qui figurent sur nos tables des matières annuelles. Nous faisons appel à tous nos collègues pour qu'ils viennent grossir ce petit bataillon et nous apporter leur collaboration effective.

Les articles ne sont pas tous originaux. La moitié d'entre eux, environ, se rap-

porte à des chroniques, à des variétés, à des notices bibliographiques ou nécrologiques. D'après notre jurisprudence, ils ne concourent pas pour le prix; mais en subissant cette règle nécessaire, nous avons le devoir de rendre hommage à la valeur des chroniques dont MM. Hertel, Bellom, Yvernès, et M. Roulleau, après son regretté prédécesseur M. Pierre des Essars, enrichissent périodiquement notre Journal. Ce sont d'excellents modèles d'informations sobres et précises, qui mettent fidèlement nos lecteurs au courant du mouvement des transports, de celui des banques, changes et métaux précieux, de la statistique judiciaire, enfin de celle des questions ouvrières et des assurances sur la vie.

Une autre élimination nous est imposée par notre jurisprudence : c'est celle des articles de nos lauréats antérieurs, des membres de notre Bureau actuel et de nos anciens présidents. Cette règle, dure mais nécessaire, mettait hors concours d'un seul coup dix auteurs et précisément ceux qui sont l'honneur et la force de notre Société.

A leur tête figure notre maître, notre ami M. Levasseur, toujours jeune, toujours infatigable, le chef incontesté de la statistique française; — nous avons même le droit de le dire — de la statistique universelle. Il poursuit, sans se lasser, des œuvres dont chacune suffirait à remplir une vie et à consacrer une gloire, et en particulier son imposant monument de l'*Histoire des classes ouvrières*. Nous regrettons qu'il soit au-dessus de toutes nos récompenses et que nous soyons impuissants à lui exprimer autrement que par nos paroles et l'élan de nos cœurs nos sentiments de respect et d'affectueuse admiration.

Je vous entraînerais trop loin si je me laissais aller à vous parler des articles dus à nos maîtres Bertillon, de Foville, Neymarck, Yves Guyot, March, Fernand Faure, Schelle, et qui, quoique étant la parure de notre revue, sont exclus du concours.

Qu'il me soit au moins permis de me faire l'interprète des félicitations de notre Société envers notre cher président, M. Lucien March, à l'occasion du prix Montyon de statistique que vient de lui conférer, pour cette année, l'Académie des sciences.

Après ces diverses éliminations, nous restions en présence de 30 articles et de 12 auteurs. C'était encore beaucoup, eu égard à la valeur de plusieurs de ces travaux. Aussi, comme dans les concours précédents, le jury, condamné à faire un choix, a-t-il éprouvé un grave embarras, celui des richesses.

Parmi les articles qui ont retenu son attention, le jury m'a donné l'agréable mission de vous signaler les suivants :

Les études de M. le D^r Löwenthal sur les *Rapports entre la mortalité et la natalité*, sur la *Mortalité française*, sur l'*État sanitaire et démographique comparé des villes de Berlin et de Paris*. Nous avons déjà, dans notre rapport de 1904, mentionné la valeur des études du même auteur sur la *Statistique sanitaire dans l'armée française*. L'Académie des sciences leur avait, dans sa séance du 10 décembre 1904, donné une haute consécration par l'attribution du prix Montyon de statistique;

Les recherches financières de M. de Colonjon sur l'*Évaluation totale des patrimoines des personnes physiques en France*, sur le *Capital social des sociétés en nom collectif*, sur les *Valeurs mobilières en France*;

Les études démographiques de M. Huber sur la *Valeur comparée des coefficients qui mesurent le mouvement des mariages et des naissances*;

Enfin, la communication de M. Barrat sur l'*Apprentissage dans l'industrie de l'ameublement*.

Tous ces travaux, et ceux que nous pourrions et devrions joindre à cette liste, sont intéressants, d'aucuns absolument remarquables, et l'on doit souhaiter qu'ils soient consultés par tous ceux qui ont la responsabilité des problèmes dont ces belles études statistiques sont destinées à préparer la solution.

Tout en rendant justice à ces mérites, à ces titres, à ces espérances, et en prenant ses notes pour les concours futurs, le jury s'est arrêté sur un nom, que nous

